

**Impact du contexte scolaire dans l'élaboration des choix d'études supérieures des  
élèves de terminale.**

(article à paraître dans la revue « Education & Formation »)

Nadia Nakhili

IREDU, Institut de recherche sur l'éducation

Université de Bourgogne – CNRS

[nadia.nakhili@u-bourgogne.fr](mailto:nadia.nakhili@u-bourgogne.fr)

Si à l'issue de la classe de terminale générale et technologique, les projets d'études supérieures des jeunes varient selon le degré de réussite, la série du baccalauréat, le milieu social ou le genre, ils ne sont pas non plus indépendants des caractéristiques de l'établissement. A caractéristiques sociales et scolaires individuelles, les souhaits d'orientation en CPGE sont toujours plus fréquents quand l'élève est scolarisé dans un lycée à recrutement social favorisé ou ayant une classe préparatoire. D'une manière plus générale, c'est l'ensemble des projets d'études supérieures des jeunes qui apparaissent sensibles à la composition sociale de l'établissement : à résultats scolaires et milieu social équivalents, les élèves de terminale générale ou technologique envisagent des études supérieures d'autant plus longues que leurs condisciples sont d'origine sociale favorisée. Mais l'ampleur des effets mis en évidence reste modeste, comparativement au rôle prépondérant joué par les résultats scolaires et la série du baccalauréat.

La proportion de plus en plus importante de bacheliers de toutes origines scolaires et sociales implique de s'interroger sur les facteurs qui influent sur la demande d'orientation à ce palier. En effet, l'entrée dans le supérieur peut se réaliser dans différents types de cursus conduisant logiquement à des carrières et à des positions sociales différentes. Or, à résultats et à filière comparables des différences importantes de choix d'orientation (ou d'aspirations) sont constatées. Un bachelier S, à l'heure ou en avance a 2,8 fois plus de chances d'accéder à une CPGE (1) s'il est d'origine sociale favorisée (2) [12]. Cette différence peut être en partie due à une moins grande demande, pour un niveau scolaire équivalent, d'accès en CPGE des élèves défavorisés. Il s'agirait, dans ce cas, d'un phénomène d'auto-sélection de la part des élèves.

La question des inégalités devant la formation et la question des différences de choix scolaires pour des individus méritocratiquement comparables alimentent depuis plusieurs décennies un débat récurrent de la sociologie.

Les théories macro-sociologiques des années 70, aussi bien celle de Bourdieu [3] que celle de Boudon [2], analysent ces phénomènes d'auto-sélection comme des processus individuels, toutes deux s'opposant sur les voies d'explication d'un même phénomène - le poids de l'origine sociale. Elles expliquent les inégalités sociales devant la formation par l'impact des différences de caractéristiques individuelles et familiales des élèves sur les choix des individus. Elles pointent ainsi les inégalités sociales d'accès aux études par des facteurs qui sont exclusivement individuels ou familiaux et qui sont donc extérieurs à l'école.

Tout se passe comme si « l'école ne faisait pas de différences » sur les processus d'auto-sélection et de choix individuels, les élèves faisant, en fonction des possibilités qui leur sont offertes par leurs résultats scolaires, des choix plus ou moins limités par leurs seules caractéristiques individuelles sociales, culturelles et/ou économiques. Ces théories permettent donc de comprendre des phénomènes se situant au niveau individuel et familial de l'élève, mais elles ont le défaut de ne pas prendre en compte le contexte scolaire concret où évoluent les élèves. Elles partent d'une vision abstraite du système éducatif qu'elles postulent assez centralisé et peu diversifié [6]. De fait, les nombreux travaux empiriques qui ont jusque là abordé la question des inégalités dans les choix d'orientation post-bac n'ont pas, dans le contexte français, étudié l'impact éventuel des caractéristiques du contexte scolaire.

De nombreux travaux empiriques ont pourtant constaté, depuis le début des années quatre-vingt en France et dès les années cinquante pour les travaux anglo-saxons, qu'en plus des caractéristiques individuelles, l'établissement scolaire ainsi que ses caractéristiques et celles de sa population peuvent avoir une influence sur la réussite scolaire des élèves ;

aussi bien sur les progressions des élèves que sur un ensemble d'attitudes et de comportements favorables ou non à l'exercice du « métier d'élève ». Des synthèses récentes reprennent l'ensemble de ces travaux [4], [8].

On sait, dès lors, que les élèves ne sont pas tous à même école. Les établissements diffèrent les uns des autres en ce qui concerne les caractéristiques scolaires et sociales de la population qu'ils accueillent. La proportion d'élèves d'origine sociale défavorisée (3) d'un établissement pouvant par exemple varier de 20% dans les 10% d'établissements les plus favorisés, à 64% dans les 10% d'établissements les plus défavorisés [14]. Chaque élève aurait donc une « expérience scolaire » différente en fonction des caractéristiques de son contexte de scolarisation qui constitue de fait aussi son contexte de socialisation.

Quelles sont les répercussions concrètes de ces différentes expériences des élèves dans des contextes diversifiés sur les aspirations des jeunes ? Le contexte scolaire a-t-il un impact et quelle est son importance par rapport aux autres facteurs déjà connus et expliqués ?

Les travaux français ayant traité la question du contexte sur l'orientation se situent au niveau du collège [7] ou de la classe de seconde [11]. Ils montrent notamment que la probabilité de demander, puis d'obtenir une orientation (choix de la 4<sup>ème</sup>, au collège, et de la 1<sup>ère</sup> S, en seconde) varie « toutes choses égales par ailleurs » selon la tonalité sociale des établissements. Un même constat s'observe pour les aspirations professionnelles des élèves de l'enseignement primaire [10].

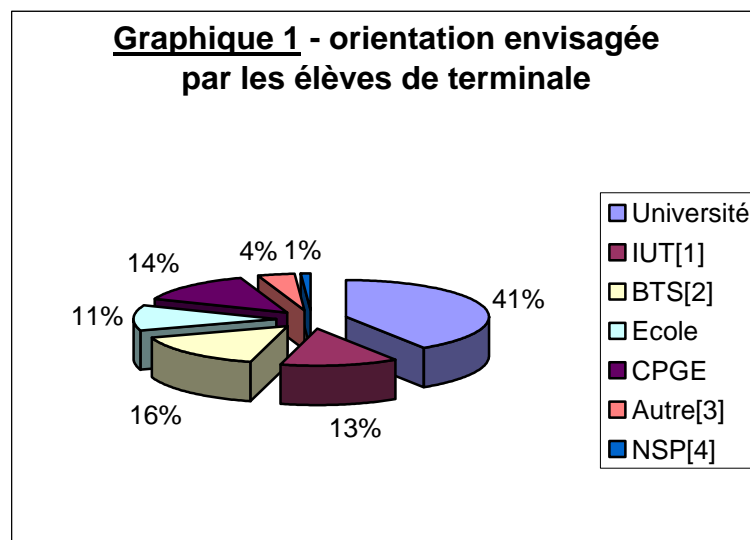
On peut supposer, selon la même logique, qu'au niveau de la terminale, le contexte de scolarisation a un impact sur les vœux d'orientation dans le supérieur, sachant que ceux-ci sont exprimés par des lycéens pour qui, en général, l'origine sociale et l'influence familiale jouent relativement moins qu'en début de carrière scolaire.

Nous nous proposons d'explorer empiriquement cette question en essayant de quantifier l'ampleur de l'effet du contexte scolaire - appréhendé ici sous l'angle de la composition sociale du groupe de pairs dans un établissement (encadré 1) - sur les aspirations scolaires des élèves de terminale générale ou technologique. Le niveau d'aspiration sera mesuré de deux manières : d'abord par le fait d'envisager une orientation en classe préparatoire versus un autre cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur, ensuite par le niveau d'études supérieures visé (encadrés 2 et 3).

## DIFFERENCES D'ASPIRATIONS SCOLAIRES A L'ISSUE DU BACCALAUREAT ET COMPOSITION SOCIALE DU CONTEXTE SCOLAIRE : LE CAS DU CHOIX DE LA CLASSE PREPARATOIRE AUX GRANDES ECOLES :

### Des aspirations différentes selon le profil scolaire et les caractéristiques individuelles élèves

Interrogés sur leurs projets après le baccalauréat, 14% des élèves de terminale envisagent une orientation en classe préparatoire (graphique 1).



Etant donné le caractère sélectif de la CPGE, ce sont bien naturellement les meilleurs élèves qui envisagent le plus fréquemment une orientation en classe préparatoire. Ce choix atteint 42% parmi les élèves qui auront par la suite une mention au bac, mais tombe à 7 % chez ceux qui réussiront l'examen sans obtenir de mention et à 1% parmi les jeunes qui n'obtiendront pas le baccalauréat (Tableau 4). Le choix d'une orientation en CPGE semble aussi ne pas être indépendant de la série préparée. Ainsi, la CPGE est envisagée par 23 % des élèves préparant un baccalauréat scientifique mais seulement 10 % des jeunes fréquentant une terminale littéraire et 3% de ceux de terminales technologiques.

Par ailleurs, les garçons sont presque deux fois plus nombreux que les filles à envisager de faire une classe préparatoire (18 % contre 10 %). Les disparités sociales sont encore plus prononcées : seulement 6 % des élèves d'origine sociale défavorisée

envisagent une classe préparatoire alors qu'une telle orientation est choisie par 24 % des jeunes de milieu social favorisé.

Ces différences n'étonneront pas. Elles sont conformes à la littérature sur le sujet. Il faut toutefois relativiser ces écarts bruts, car les enfants d'origine sociale favorisée sont surreprésentés dans la filière S, par exemple. Cette surreprésentation va atténuer l'effet brut de l'origine sociale dès lors que l'on raisonnera à série de bac et à degré de réussite scolaire données.

**Tableau 4 : répartition des élèves selon qu'ils envisagent une orientation en CPGE et selon leurs caractéristiques:**

	envisagent une orientation en CPGE		n'envisagent pas une orientation en CPGE		total (100%) effectif
	effectif	%	effectif	%	
<b>resultats au bac 2002</b>					
Pas bac	14	1,2	1182	98,8	1196
Bac sans mention	128	6,8	1759	93,2	1887
Mention AB	233	19,7	950	80,3	1183
Mention B	214	43,5	278	56,5	492
Mention TB	58	62,4	35	37,6	93
<b>série de bac</b>					
L	75	10,1	665	89,9	740
ES	81	6,9	1085	93,1	1166
S	481	<b>22,5</b>	1658	77,5	2139
Techno	25	2,5	968	97,5	993
<b>origine sociale de l'élève</b>					
Favorisée	342	<b>23,9</b>	1090	76,1	1432
Moyenne	251	10,5	2150	89,5	2401
Défavorisée	69	<b>5,8</b>	1128	94,2	1197
<b>Sexe</b>					
Filles	317	<b>10,3</b>	2746	89,7	3063
Garçons	345	<b>17,5</b>	1630	82,5	1975
<b>Total population étudiée</b>					
	662	<b>13,1</b>	4376	86,9	5038

Source : Panel d'élèves du second degré recrutés en 1995, enquête « Jeunes 2002 » (DEP).

Des analyses multivariées ont été mises en œuvre pour appréhender l'effet net de chacune de ces variables sur la probabilité d'envisager une orientation en CPGE (Tableau 5). L'introduction progressive des variables explicatives dans les modèles permet d'isoler et de quantifier le seul impact de la composition sociale du contexte scolaire en tenant compte des effets associés en propre aux caractéristiques individuelles des élèves. Trois modèles, progressivement spécifiés, ont été mis en œuvre. Dans le premier modèle, seules ont été introduites les caractéristiques individuelles des élèves : deux caractéristiques scolaires (la série du baccalauréat et le niveau scolaire mesuré par la réussite et la mention

au baccalauréat) et quatre caractéristiques sociodémographiques (le sexe, l'âge en terminale, l'origine sociale et l'origine migratoire) (7). A ce premier modèle, ont été ajoutés dans des modèles complémentaires, la composition sociale de l'établissement, puis la présence d'une offre de CPGE dans l'établissement.

**Tableau 5 : Modèles de prédictions de la probabilité d'envisager une classe préparatoire :**

P. CPGE = 0.13 (probabilité moyenne.)		Modèle 1 (Caractéristiques individuelles)			Modèle 2 (CI + Composition sociale des établissements)			Modèle 3 (CI + compo + caractéristiques des établissements)		
REF.	ACTIVE	Coeff.	signif.	Odds Ratio	coeff.	signif.	Odds Ratio	coeff.	signif.	Odds Ratio
<b>caractéristiques scolaires :</b>										
<i>Niveau de résultat au bac 2002 :</i>										
Pas bac	Bac sans mention		ns			ns			ns	
	Mention AB	1,8	***	5,8	1,7	***	5,5	1,7	***	5,7
	Mention B	2,7	***	<b>15,6</b>	2,7	***	14,7	2,7	***	14,7
	Mention TB	3,5	***	<b>33,2</b>	3,4	***	31,3	3,4	***	29,5
<i>Serie de bac</i>										
Bac ES	L		ns			ns			ns	
	S	0,9	***	<b>2,5</b>	0,9	***	2,5	0,9	***	2,4
	Technologique	-1,1	***	0,3	-1	***	0,35	-1,1	***	0,35
<b>caractéristiques sociodémographiques :</b>										
<i>Age en Terminale :</i>										
18 ans	17 ans et moins	0,4	***	1,5	0,4	***	1,5	0,4	***	1,5
	19 ans et plus	-1,3	**	0,25	1,4	*	0,25	-1,4	**	0,2
<i>Fille :</i>		-0,6	***	<b>0,5</b>	-0,6	***	0,5	-0,6	***	0,6
<i>Origine sociale :</i>										
origine sociale "moyenne"	Origine sociale favorisée	0,5	***	<b>1,7</b>	0,4	***	<b>1,5</b>	0,4	***	<b>1,5</b>
	origine sociale défavorisée	-0,3	**	<b>0,75</b>	-0,3	*	<b>0,8</b>		ns	
<i>Origine migratoire:</i>										
Français	français d'origine étrangère		ns			ns				
	étranger		ns			ns				
<b>Caractéristiques du contexte scolaire :</b>										
<i>Composition sociale de l'établissement :</i>										
Etablissement non typé socialement	Etablissement de type favorisé				0,4	***	<b>1,5</b>	0,25	**	<b>1,3</b>
	Etablissement de type défavorisé					ns			ns	
<i>Prépa (offre de CPGE dans le lycée d'origine)</i>								0,6	***	<b>1,8</b>
<b>D de Sommers</b>		0,691			0,695			0,701		

Source : Panel d'élèves du second degré recrutés en 1995, enquête « Jeunes 2002 » (DEP) – IPES 2001.

Lecture : « Toutes choses égales par ailleurs », c'est-à-dire à résultats scolaires, sexe et origine sociale comparables, un élève scolarisé dans un établissement favorisé a 1.5 fois plus de chances d'envisager de faire une classe préparatoire qu'un élève scolarisé dans un autre type d'établissement (défavorisé ou non typé). L'effet net de la composition sociale du public d'élève est significatif avec moins de 1% d'erreurs (modèle 2). L'offre de classe préparatoire dans le lycée d'origine a un effet positif sur la probabilité d'envisager une classe préparatoire, à caractéristiques individuelles comparables et quelque soit le type d'établissement (favorisé ou non) (modèle 3).

\* significatif au seuil de 10% d'erreurs ; \*\* significatif au seuil de 5% d'erreurs ; \*\*\* significatif au seuil de 1% d'erreurs.

## **La demande d'une CPGE dépend d'abord du profil scolaire**

Expliquer le souhait d'une orientation en CPGE par les seules caractéristiques individuelles (modèle 1) débouche sur des résultats conformes à ceux déjà mis en évidence par la littérature [12]. Ce sont les garçons, en série générale et à plus forte raison en S, en « avance » et d'origine sociale favorisée (fils de cadres, chefs d'entreprises et d'enseignants) qui ont le plus de chances de souhaiter gagner une CPGE. En effet, chacune de ces variables joue de façon positive et significative sur le choix de cette orientation. En revanche, aucun effet significatif n'est associé à l'origine migratoire.

Le degré de réussite scolaire (mesuré ici par le succès et la mention obtenue au baccalauréat) constitue l'aspect qui pèse le plus. Un élève qui obtiendra le baccalauréat avec une mention bien aura, « toutes choses égales par ailleurs », 16 fois plus de chances d'envisager une classe préparatoire qu'un élève qui n'obtiendra pas le baccalauréat. La série du baccalauréat joue aussi un rôle important, puisqu'un élève de série S a « toutes choses égales par ailleurs » 2,5 fois plus de chances d'envisager une classe préparatoire qu'un élève de série ES. En revanche, le fait d'être en terminale technologique diminue, comme on pouvait s'y attendre, sensiblement la probabilité toutes choses égales par ailleurs de souhaiter intégrer après le baccalauréat une CPGE.

## **Toutes choses égales par ailleurs, une fille a deux fois moins de chances de demander une CPGE qu'un garçon**

L'âge et le sexe, introduits ici comme variables de contrôle, ont également un effet significatif robuste sur la probabilité de demander une classe préparatoire. Le fait d'être une fille plutôt qu'un garçon réduit de moitié les chances d'envisager une telle orientation. Ceci est sans doute dû au caractère sélectif de cette filière qui semble être un frein pour les filles qui préfèrent, à possibilités égales, des filières moins sélectives telles que l'université [5]. En effet, « toutes choses égales par ailleurs », les filles ont en moyenne deux fois plus de chances que les garçons d'envisager des études supérieures à l'université (8).

Par ailleurs, ce sont les lycéens les plus jeunes, qui ont aussi le moins connu l'échec scolaire, qui souhaitent davantage entrer en classes préparatoires.

## **Une légère auto-sélection des élèves de milieu social défavorisé**

L'effet net de l'origine sociale est relativement moins important que celui des caractéristiques scolaires (qui inclus cependant en partie son effet puisque depuis le début de la scolarité, on observe d'importantes disparités sociales de réussite scolaire). Il recouvre

une certaine forme d'auto-sélection des élèves de milieu populaire puisque à âge, sexe, et caractéristiques scolaires identiques, le souhait d'une orientation en CPGE varie sensiblement selon l'origine sociale : par rapport à un élève de classes moyennes, un jeune a 70% de chances en plus de demander une classe préparatoire s'il est de milieu social favorisé et 25% de chances en moins s'il est de milieu social défavorisé (modèle 1 du tableau 5).

### **Un effet de la composition sociale des établissements modeste mais presque aussi important que le poids de l'origine sociale.**

Si l'ensemble de ces résultats apparaissent conformes à la littérature, l'ajout dans le modèle de la composition sociale de l'établissement tend à montrer que la prise en compte des différentes caractéristiques individuelles de l'élève n'est pas suffisante si l'on veut rendre compte des inégalités de choix d'orientation en CPGE. En effet, à caractéristiques individuelles scolaires et sociales comparables, un élève scolarisé dans un établissement de type favorisé a 1,5 fois plus de chances d'envisager une classe préparatoire qu'un élève étudiant dans un lycée non typé socialement (modèle 2 du tableau 5). L'effet de cette dernière variable est relativement faible comparé au poids des caractéristiques scolaires de l'élève, mais il est presque aussi important que l'effet de l'origine sociale de l'élève .

L'impact de l'origine sociale de l'élève diminue consécutivement à l'ajout d'une variable de contexte dans le modèle 2. C'est que tel qu'il était estimé dans le modèle 1, l'effet de l'origine sociale recouvrait eux phénomènes distincts : le fait d'appartenir à milieu social favorisé d'une part, mais aussi le fait de fréquenter un établissement au recrutement social favorisé d'autre part, situation qui, en raison notamment de la ségrégation sociale de l'habitat, est beaucoup plus fréquente parmi les familles de cadres que celles d'ouvriers.

Un élève qui n'est pas d'origine sociale favorisée tirera également bénéfice du seul fait de se retrouver dans un établissement de type favorisé, puisqu'il aura par cette seule différence, 1,5 fois plus de chances d'envisager une classe préparatoire. Le bénéfice qu'il tirera du contexte scolaire annulera pratiquement l'effet négatif de l'origine sociale sur son choix.

Ces résultats confirment l'hypothèse selon laquelle le type d'établissement fréquenté peut entraîner des différences d'aspirations non négligeables et jusque là peu prises en compte dans la littérature. En particulier, les phénomènes d'auto-sélection sont souvent expliqués par le seul poids de l'origine sociale, laquelle voit son importance diminuer à mesure que d'autres facteurs explicatifs sont introduits. Mais ce premier constat doit néanmoins être précisé. En effet, on peut se demander si les établissements de type



favorisé n'ont pas d'autres caractéristiques qui seraient susceptibles, soit de jouer de façon conjointe sur la demande de classe préparatoire, soit d'expliquer directement l'effet de contexte sur les aspirations scolaires.

C'est le cas de l'offre locale de classe préparatoire. Si, en moyenne, 16% des établissements comptent une classe préparatoire, une telle offre s'observe parmi 32% des établissements de type favorisé et seulement 5 % des établissements de type défavorisé. On sait par ailleurs que l'offre locale de CPGE est un facteur qui joue favorablement sur l'accès en classe préparatoire [12] Cette situation peut recouvrir une demande plus forte de la part des élèves scolarisés dans un établissement comportant une CPGE qui auront connaissance de cette filière et auront d'autant plus tendance à l'envisager qu'ils peuvent l'intégrer sans changer d'établissement. Mais elle peut être aussi la conséquence d'un biais de sélection des établissements recruteurs qui examineraient plus favorablement les candidatures des élèves locaux.

De même, le secteur privé est surreprésenté parmi les établissements de type favorisé (Tableau 6). Il n'est donc pas impossible que l'effet associé à la fréquentation d'un tel établissement recouvre en fait un effet propre du secteur privé.

**Tableau 6 : Répartition des établissements selon le secteur et l'offre de CPGE, par type d'établissement :**

		Etablissements favorisés	Etablissements non typés	Etablissements défavorisés	Ensemble
Secteur privé	effectifs	256	602	74	932
	%	56.4%	37.7%	18.1%	37.9%
Offre de CPGE	effectifs	145	188	19	352
	%	31.9%	14.1%	4.7%	16%

Source : IPES 2001.

### **Des effets de contexte qui se cumulent**

La prise en compte de ces deux aspects débouche sur des résultats divergents. Le secteur n'a pas été conservé dans le modèle car il cesse d'être significatif dès que la composition sociale de l'établissement est introduite. En revanche, l'offre de classe préparatoire a un impact significatif sur la demande d'orientation en CPGE puisque « toutes choses égales par ailleurs », un élève a 1,8 fois plus de chances d'exprimer un tel souhait quand son établissement comprend une classe préparatoire. Cet effet de l'offre locale sur la demande absorbe une partie de l'effet de la composition sociale de l'établissement. La

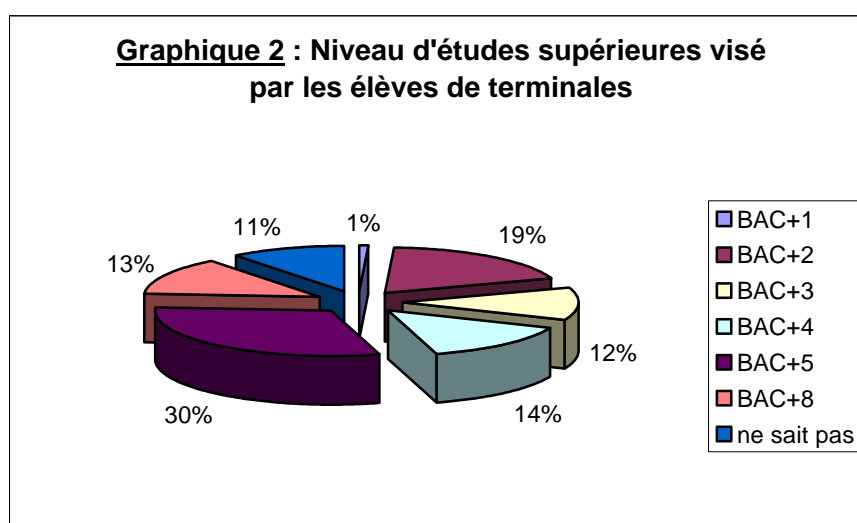
présence d'une CPGE explique donc une partie de cet effet de composition sociale mais elle a également un effet propre et indépendant.

Ce résultat suggère que ces différents effets de contexte interagissent mais également qu'ils se cumulent. Un élève de terminale a d'autant plus de chances de demander une classe préparatoire que son établissement présente les deux caractéristiques. Par ailleurs, l'effet négatif, pour un élève, de ne pas être dans un établissement de type favorisé peut donc être compensé par le fait qu'il y a une classe préparatoire dans son établissement.

### NIVEAU D'ETUDES SUPERIEURES VISE ET COMPOSITION SOCIALE DU CONTEXTE SCOLAIRE

Ces premiers résultats suggèrent que l'ambition scolaire ne serait pas indépendante de la composition sociale de leur établissement. Fréquenter un lycée à recrutement social favorisé aurait un impact positif sur le choix d'une orientation CPGE. Mais on peut s'interroger sur la portée exacte de ce résultat ? Est-il seulement valable pour le choix de la CPGE ou a-t-il une portée plus large ? L'enquête Jeunes 2002 comportait une question sur le niveau d'études supérieures souhaité, exprimé en nombre d'années d'études supérieures envisagé, qui permet d'évaluer de l'impact de la composition sociale du lycée sur l'ensemble des projets d'études supérieures.

« Bac+2 » et « Bac+5 » sont les niveaux d'étude les plus visés par les élèves de terminale (graphique 2) : respectivement 19 % et 31 % d'entre eux expriment un tel choix, sachant que 11% des jeunes ne savent pas ce qu'ils veulent faire.



Des différences plus ou moins importantes d'aspiration ou de degré d'ambition apparaissent néanmoins selon les caractéristiques scolaires et sociales des élèves (Tableau 7). Le niveau technicien (Bac+2) est le niveau d'études privilégié par les élèves de terminales technologiques : quand ils expriment un choix, 53 % d'entre eux envisagent de telles études. En revanche, les élèves de série générale, en particulier les terminales S, ne sont que 10% à souhaiter arrêter leur scolarité à ce niveau. On observe aussi de fortes disparités selon le niveau scolaire de l'élève. Seulement 1 % des bacheliers avec mention très bien choisissent le niveau « Bac +2 » qui est en revanche retenu par 26 % des bacheliers sans mention et 42 % des élèves de terminales qui ont échoué au baccalauréat.

**Tableau 7 - Répartition des élèves selon le niveau d'études qu'il visent et selon leurs caractéristiques individuelles (en %).**

	BAC+1	BAC+2	BAC+3	BAC+4	BAC+5	BAC+8
<b>resultats au bac 2002</b>						
pas bac	1,6	41,8	16,2	15,3	19,3	5,8
sans mention	1,5	<b>25,7</b>	17,1	17,9	26,2	11,6
mention ab	0,1	13,2	10,7	15,2	42,5	18,3
mention b	0	5,3	4,4	9,3	56,9	24,1
mention tb	0	<b>1,1</b>	2,3	5,8	59,8	<b>31,0</b>
<b>série de bac</b>						
L	1	15,7	15,3	24,2	30,7	13,1
ES	0,8	18,2	14,9	23,6	32,8	9,7
S	0,4	<b>9,8</b>	8,4	11,2	<b>46,6</b>	<b>23,6</b>
techno	1,5	<b>53,3</b>	19,5	10,3	<b>11,9</b>	<b>3,5</b>
<b>origine sociale de l'élève</b>						
favorisée	0,2	<b>8,2</b>	8,2	11,6	<b>49,2</b>	22,6
moyenne	0,9	23,8	15,3	16,8	30,4	12,8
défavorisée	1,2	<b>32,1</b>	14,6	18,1	<b>24</b>	10,0
<b>Sexe</b>						
Filles	1	20,1	15,3	17,8	29,4	16,4
Garçons	0,4	23,1	9,7	12,2	41,8	12,8
<b>Total population étudiée</b>						
	0,8	<b>21,3</b>	13,1	15,6	<b>34,3</b>	<b>14,9</b>

Source : Panel d'élèves du second degré recrutés en 1995, enquête « Jeunes 2002 » (DEP).

Les élèves ayant répondu "ne sait pas" ne sont pas considérés dans les calculs de ces pourcentages

Inversement, ce sont surtout les bacheliers généraux (37% en moyenne), et a fortiori les bacheliers S (47%) qui souhaitent le plus atteindre le niveau « Bac + 5 » ainsi que les élèves qui obtiendront le baccalauréat avec mention (53%). Ce niveau est également moins visé par les élèves dont les résultats sont les plus faibles et ceux de terminales technologiques qui, comme on vient de le voir, se destinent majoritairement à un niveau Bac+2. La préparation d'un doctorat n'est envisagée à ce moment de la scolarité que par

15% des jeunes qui forment un choix, mais là aussi, ce sont les meilleurs élèves qui l'envisagent d'ores et déjà le plus.

L'origine sociale semble également jouer sur le degré d'ambition déclaré en terminale. En effet, les élèves de milieu social défavorisé sont ceux qui envisagent le moins d'aller au delà du niveau Bac+5 et ce sont également ceux qui envisagent le plus de sortir du système éducatif au niveau Bac+2. Mais un tel résultat ne doit être nécessairement interprété comme un manque d'ambition de la part des enfants de milieu défavorisé puisque l'on sait par ailleurs que ceux-ci réussissent moins et se retrouvent majoritairement dans les filières technologiques.

Il convient donc de raisonner « toutes choses égales par ailleurs » en mettant en œuvre une démarche analogue à celle utilisée pour étudier le souhait d'une orientation en CPGE. Le niveau d'études supérieures visé a fait l'objet d'une modélisation par une série de régressions linéaires (tableau 8) qui permettent d'estimer successivement l'impact net des caractéristiques scolaires, des autres caractéristiques individuelles puis du contexte scolaire sur les phénomènes d'aspiration.

### **Le rôle prépondérant des caractéristiques scolaires**

A elles seules, les caractéristiques scolaires (degré de réussite et série du baccalauréat) expliquent 29 % de la variance du niveau d'étude visé. Les élèves projettent de faire des études d'autant plus longues qu'ils ont de bons résultats scolaires, qu'ils sont dans une série générale, et à plus forte raison s'ils sont en terminale S. Comme pour la probabilité d'envisager une CPGE, ce sont, à ce palier d'orientation, le degré d'excellence scolaire et la série de baccalauréat qui pèsent le plus sur le degré d'ambition des élèves.

Un tel constat conduit à s'interroger sur les différences entre les séries de baccalauréat et plus particulièrement sur le rôle de la filière S, qui, à résultats scolaires comparables, concentre les élèves les plus ambitieux. La question qui se pose est celle du sens de cette relation : ces jeunes sont-ils en terminale S, parce qu'ils sont les plus ambitieux et que leur précédente orientation vers la série S a été en partie fonction de cette ambition et de leur projet d'étude futur ? Ou sont-ils plus ambitieux, parce qu'ils sont en terminale S et donc que cette filière est un contexte propice au développement d'aspirations élevées ? Il est difficile de trancher avec les données dont nous disposons, mais il serait intéressant de creuser davantage cette question du contexte socialisant de la filière S, qui d'ordinaire regroupe les meilleurs élèves et qui sont aussi ceux pour qui les attentes des enseignants sont les plus élevées. Tout comme l'établissement, elle constitue un contexte particulier qui a un effet significatif propre sur les phénomènes d'aspirations.

**Tableau 8 : Modèles de régression linéaire expliquant la variance du niveau d'études supérieures visé :**

		Modèle 4 (Caractéristiques scolaires)		Modèle 5 (Caractéristiques individuelles)		Modèle 6 (CI + composition sociale des établissements)	
		Coeff.	signif.	coeff.	signif.	coeff.	signif.
Constante		3,42	***	3,36	***	3,34	***
REF.	ACTIVE						
<b>caractéristiques scolaires :</b>							
<i>Niveau de résultats au bac 2002 :</i>							
Pas bac	Bac sans mention	0,5	***	0,4	***	0,4	***
	Mention AB	1	***	0,9	***	0,9	***
	Mention B	1,3	***	1,2	***	1,1	***
	Mention TB	1,5	***	1,4	***	1,3	***
<i>Série de bac :</i>							
Bac ES	L		ns		ns		ns
	S	0,5	***	0,5	***	0,5	***
	Technologique	-1,1	***	-1,1	***	-1	***
<b>caractéristiques sociodémographiques :</b>							
<i>Age en Terminale :</i>							
18 ans	17 ans et moins			0,3	***	0,3	***
	19 ans et plus				ns		ns
Fille					ns		ns
<i>Origine sociale :</i>							
Origine sociale "moyenne"	Origine sociale favorisée			0,4	***	0,3	***
	Origine sociale défavorisée			-0,1	*		ns
<i>origine migratoire:</i>							
Français	Français d'origine étrangère			0,5	***	0,5	***
	Etrangers			0,6	***	0,6	***
<b>Caractéristiques du contexte scolaire :</b>							
Etablissement non typé	Etablissement de type favorisé					0,3	***
	Etablissement de type défavorisé					-0,2	***
<b>R<sup>2</sup></b>		<b>29,2</b>		<b>31,6</b>		<b>32,6</b>	
<b>Gain de R<sup>2</sup></b>				<b>2,40%</b>		<b>1%</b>	

Source : Panel d'élèves du second degré recrutés en 1995, enquête « Jeunes 2002 » (DEP) – IPES 2001.

**Lecture :** « Toutes choses égales par ailleurs », c'est-à-dire à résultats scolaires, sexe et origine sociale comparables, un élève scolarisé dans un établissement favorisé visera un niveau d'étude plus élevé (+ 0.3 "année" de plus en moyenne) qu'un élève scolarisé dans un établissement non typé socialement.

Les caractéristiques scolaires expliquent 29,2% de la variance du niveau d'étude visé, les caractéristiques socio-démographiques en expliquent à elles seules 2,4% et le type d'établissement en explique 1%.

L'effet net (positif) de la composition sociale du public d'élève sur le niveau d'étude visé est significatif avec moins de 1% d'erreurs.

\* significatif au seuil de 10% d'erreurs ; \*\* significatif au seuil de 5% d'erreurs ; \*\*\* significatif au seuil de 1% d'erreurs.

## **Les jeunes d'origine sociale favorisée et ceux issus de l'immigration expriment les projets d'études les plus ambitieux**

A degré de réussite et série du baccalauréat comparables, l'ensemble des caractéristiques sociodémographiques n'expliquent que 2,4 % de la variance du niveau d'études visé (Modèle 5). Il s'agit donc d'un effet relativement modeste par rapport à l'effet des caractéristiques scolaires.

Le genre, qui avait un impact constant et négatif sur la probabilité d'envisager une classe préparatoire, ne joue pas de manière significative sur le degré d'ambition mesuré par le nombre d'années d'études supérieures envisagé. Si les filles s'auto-sélectionnent par rapport à des filières sélectives telles que la classe préparatoire, elles ont également plus de chances, « toutes choses égales par ailleurs », d'envisager une orientation à l'université qui conduit aussi à des études longues. A niveau scolaire comparable, elles se projettent donc aussi loin que les garçons dans les études supérieures, mais en choisissant une filière différente.

L'origine sociale joue également de manière significative sur la durée envisagée d'études supérieures. Les élèves d'origine sociale favorisée visent en moyenne un niveau d'études supérieures plus élevé que les autres jeunes.

On constate également qu'à niveau scolaire, sexe et origine sociale donnés, les enfants d'origine immigrée (français d'origine étrangère ou élève de nationalité étrangère) ont un degré d'aspiration scolaire supérieur. L'origine migratoire, qui n'avait pas d'impact propre sur la probabilité d'envisager une classe préparatoire, pèse ici de manière significative, avec un effet d'ampleur supérieure à celui de l'origine sociale. Ainsi, un élève d'origine étrangère, même s'il n'est pas issu d'un milieu favorisé, sera au moins aussi ambitieux, à résultats scolaires équivalents, qu'un élève français issu d'un milieu favorisé (modèle 5).

## **Les jeunes envisagent des études supérieures d'autant plus longues qu'ils fréquentent un lycée à recrutement social favorisé.**

La prise en compte de la composition sociale du lycée sur la durée d'études envisagée a un résultat comparable à celui mis en évidence pour le souhait d'orientation en CPGE. A caractéristiques scolaires, sociales, âge et sexe comparables, un élève scolarisé dans un lycée de type favorisé aura toujours un degré d'aspirations scolaires plus élevé.

On notera cependant que l'effet mis en évidence, s'il est hautement significatif, reste modeste : la composition sociale de l'établissement explique seulement 1 % de la variance

de la durée d'études supérieures visée, les caractéristiques scolaires gardant un rôle fortement prépondérant.

### **Effet du groupe des pairs ou des différences de pratiques enseignantes ?**

Comment expliquer un tel effet ? Que se passe-t-il dans les établissements de type favorisé pour qu'un élève, quelles que soient son origine sociale et ses caractéristiques scolaires, ait, toutes choses égales par ailleurs 1,3 fois plus de chances de demander une classe préparatoire? Et pourquoi, d'une manière plus générale, les jeunes scolarisés dans ce type d'établissement envisagent un niveau d'études supérieures plus élevé que les lycéens fréquentant un établissement au recrutement plus populaire ?

Les travaux anglo-saxons suggèrent que des phénomènes d'ordre psychosocial pourraient intervenir : par le seul fait d'être ensemble, les élèves originaires de milieux sociaux favorisés auraient tendance à avoir des aspirations plus grandes en raison d'un phénomène d'émulation ou d'effet de pairs (*peer effects*). De la même façon, pour un enfant qui n'est pas d'origine sociale favorisée, le fait d'être scolarisé dans un établissement à forte concentration d'élèves favorisés augmenterait, par le même processus, ses aspirations scolaires.

Cette plus grande aspiration pourrait également s'expliquer par des différences au niveau du corps enseignant. Les professeurs des établissements à forte concentration d'élèves favorisés, présenteraient des caractéristiques particulières ou auraient des pratiques pédagogiques et d'information différentes. Ils pourraient aussi développer des attentes supérieures, ce qui jouerait, tel l'effet Pygmalion [13], sur les aspirations des élèves.

Les données mobilisées ici ne permettent pas de dire si de tels aspects sont susceptibles de rendre compte de l'effet de la composition sociale de l'établissement sur la probabilité de demander une classe préparatoire et d'envisager des études supérieures longues. Mais des travaux ethnographiques [15], [1], traitant notamment des pratiques diversifiées d'enseignants selon les contextes d'exercice, semblent montrer qu'elles sont susceptibles d'avoir des effets sur les aspirations des élèves. En outre, selon une étude récente ([12], les enseignants ont une grande importance dans les choix d'orientation des lycéens : un élève ira toujours plus fréquemment en CPGE s'il a bénéficié des conseils d'un de ses professeurs. Dans cette perspective, il resterait à savoir si les enseignants des lycées favorisés informent davantage les élèves sur les classes préparatoires que les enseignants exerçant ailleurs. Les résultats d'une étude, qui a porté sur les effets de la composition sociale au lycée en classe de seconde, vont dans ce sens [9]. En effet, dans les établissements de type défavorisé, les enseignants seraient moins optimistes quant aux

possibilités de réussite au baccalauréat ou de poursuite d'études supérieures de leurs élèves. On peut donc supposer qu'ils encourageraient moins volontiers leurs élèves à s'engager dans des études longues, sélectives ou élitistes.

Bien que rarement mobilisées dans l'interprétation des phénomènes d'auto-sélection et d'aspiration à l'issue du baccalauréat, les caractéristiques de l'établissement semblent avoir un rôle non négligeable sur le niveau d'ambition scolaire des lycéens. L'offre locale de formation comme la composition sociale du public pèsent « toutes choses égales par ailleurs » sur les aspirations scolaires à l'issue du baccalauréat.

Si elles peuvent apparaître relativement modestes comparées à d'autres effets, les différences liées au contexte de scolarisation, et en particulier à la composition sociale du public d'élèves, peuvent se révéler d'autant plus importantes qu'elles se cumulent, du fait de la ségrégation sociale de l'habitat et de la carte de l'offre de formation supérieure, avec d'autres facteurs. Le cumul de l'effet de l'origine sociale et de l'effet du contexte scolaire, le cumul des effets d'offre et de l'effet composition du contexte sont assez fréquents aujourd'hui puisque l'offre de classe préparatoire est davantage présente dans les établissements de type favorisé et qu'un élève a une probabilité d'autant plus importante de se retrouver dans un établissement de type favorisé qu'il est lui-même d'origine sociale favorisée. Ceci tend à augmenter les inégalités de demande d'orientation entre des élèves comparables scolairement.

Si l'effet de l'offre semble avoir une explication plus évidente liée à l'information, à la connaissance, et à l'accès plus facile pour les élèves à une filière connue localement, l'effet de composition semble plus difficile à expliquer et nécessite d'investiguer davantage du côté des pratiques enseignantes, des relations et influences réciproques des élèves dans des contextes ségrégués.



### **Encadré 1 : La composition sociale des établissements**

Les IPES, qui constituent une batterie d'indicateurs à l'usage du pilotage par les chefs d'établissements, sont également une source d'information intéressante pour qui veut traiter des effets du contexte scolaire. Cette base quasi-exhaustive des lycées d'enseignement secondaire publics et privés comporte, pour l'année 2001-2002, des indicateurs concernant les caractéristiques de la population d'élèves fréquentant l'établissement.

Pour mesurer l'impact de la composition sociale des établissements scolaires sur les phénomènes d'aspiration, une typologie des établissements a été réalisée à partir de deux de ces indicateurs :

- Le taux d'élèves d'origine favorisée (cadres, professions libérales et intellectuelles et enseignants). Selon le lycée, il varie entre 0 et 90 % (Tableau 1).
- Le taux d'élèves d'origine sociale défavorisée (ouvriers, sans profession). Les élèves appartenant à ce milieu social représentaient, en 2001-2002, entre 0 et 92 % de la population des lycées généraux et technologiques.

**Tableau 1 : Caractéristiques sociales de la population des élèves de lycée pour l'année 2001-2002.**

	Minimum	Maximum	Moyenne	Ecart type
% d'élèves favorisés	0	90.4	26.3	15.8
% d'élèves défavorisés	0	91.8	30.1	14.7

Source : IPES 2001.

Ces deux distributions ont ensuite été découpées en quatre parties égales à partir des quartiles. Par définition, dans le quartile supérieur du pourcentage d'élèves favorisés, se trouvent les 25% d'établissements où la concentration d'élèves d'origine sociale favorisée est la plus importante. De même, pour la variable taux d'élèves défavorisés, le quartile supérieur correspond aux 25% d'établissements ayant la concentration la plus forte d'élèves défavorisés. Inversement, les quartiles inférieurs regroupent les 25% des établissements scolarisant le moins d'élèves favorisés ou défavorisés.

A partir de ces deux variables, une typologie des établissements a été construite en répartissant les lycées en trois groupes (Tableau 2) :

- Les établissements se trouvant dans le quartile supérieur du taux d'élèves favorisés (c'est-à-dire à forte concentration d'élèves favorisés) et à la fois dans le quartile inférieur du taux d'élèves défavorisés (c'est-à-dire à faible concentration d'élèves défavorisés) sont considérés comme les **établissements de type favorisé**.
- Les établissements se trouvant dans le quartile supérieur du taux d'élèves défavorisés (c'est-à-dire à forte concentration d'élèves défavorisés) et à la fois dans

le quartile inférieur du taux d'élèves favorisés (c'est-à-dire à faible concentration d'élèves favorisés) sont considérés comme les **établissements de type défavorisé**.

Les autres établissements, ne se trouvant dans aucune des deux catégories, sont considérés comme **établissements non typés** socialement.

**Tableau 2 : Répartition et caractéristiques des établissements selon la typologie sociale :**

Typologie des établissements	Favorisés	Non typés	Défavorisés	Ensemble
Effectifs	454	1598	408	2460
Pourcentage	18.5%	65%	16.5%	100
% moyen d'élèves favorisés	50,90%	22,80%	10.3%	
% moyen d'élèves défavorisés	11.6%	29.8%	51.5%	

Source : IPES 2001.

Dans la population d'étude, 21 % des élèves fréquentent un lycée de type favorisé et 14 % un établissement à la clientèle défavorisée (Tableau 3).

**Tableau 3 : Répartition des élèves de l'échantillon selon la typologie sociale des établissements :**

Typologie des établissements	Favorisés	Non typés	Défavorisés	Ensemble
Effectifs	1070	3273	695	5038
Pourcentage	21.2%	65%	13.8%	100%

Source : Panel d'élèves du second degré recrutés en 1995, enquête « Jeunes 2002 » (DEP) – IPES 2001.

Par rapport à ce que constate pour l'ensemble des établissements de France métropolitaine (Tableau 2), les lycées de type défavorisé sont légèrement sous-représentés dans la population étudiée, alors qu'inversement les établissements de type favorisé sont surreprésentés (Tableau 3). L'étude portant sur des élèves de terminale, n'ayant pas redoublé depuis leur entrée en 6<sup>ème</sup>, cette situation s'explique par le caractère scolairement et socialement trié de la population étudiée. Ces élèves ont, de fait, une probabilité plus grande de se retrouver dans un établissement à recrutement social favorisé. Ceci justifie de raisonner « toute choses égales par ailleurs » pour essayer d'isoler ce qui relève, dans les différences d'aspirations, des caractéristiques individuelles de l'élève de ce qui s'explique par les caractéristiques de son contexte de scolarisation.

### **Encadré 2 : Données utilisées**

Cette étude porte sur les élèves inscrits en terminale générale ou technologique en 2001-2002 qui ont répondu à l'enquête « Jeunes 2002 » soit au total 5038 élèves. Ces élèves ont été interrogés sur leurs projets d'orientation après le baccalauréat. Plus précisément, ils devaient se prononcer sur deux points :

- Le type de formation qu'ils souhaitaient entreprendre à l'issue de leur scolarité secondaire.
- Le nombre d'années d'études qu'ils envisageaient de faire dans l'enseignement supérieur (4)

98 % des élèves interrogés déclarent vouloir poursuivre leurs études après le baccalauréat. Les réponses à ces deux questions ont été analysées afin d'appréhender les différences entre élèves et de quantifier l'impact de la composition sociale du public de l'établissement par une série de modèles logistiques et de régressions linéaires.

Pour traiter des effets de contexte, les données de l'enquête Jeunes 2002 ont été enrichies par les données IPES(5) portant sur l'ensemble des lycées français pour l'année 2001-2002.

A partir des indicateurs de taux d'élèves favorisés et défavorisés, une typologie des établissements a été élaborée en fonction de la concentration d'élèves d'origine sociale favorisée ou défavorisée.

### **Encadré 3 : Les caractéristiques des élèves étudiés**

Scolarisés en terminale générale ou technologique au cours de l'année scolaire 2001- 2002, les 5 038 élèves qui constituent la population d'étude ont la particularité de ne pas avoir redoublé depuis la sixième. Par ailleurs, la presque totalité d'entre eux n'avait pas non plus redoublé à l'école élémentaire. 90 % d'entre eux sont entrés en 6<sup>ème</sup> à l'heure, 7 % avec un an d'avance et seulement 3 % avec un an de retard.

Il s'agit donc d'une population qui n'a pas presque jamais connu d'échec scolaire et que l'on retrouve très majoritairement en terminale générale (80 %), avec une part élevée de jeunes préparant un baccalauréat scientifique (42%). Le caractère relativement sélectionné de cette population par rapport à l'ensemble des élèves du panel 1995 ne pose pas de problème majeur pour la réalisation de l'étude puisque l'objectif de celle-ci est justement de mesurer des différences de choix entre élèves scolairement comparables.

Les résultats à la session 2002 du baccalauréat permettent de disposer a posteriori d'un indicateur du niveau scolaire des élèves. Au total, 11% des élèves n'ont pas obtenu leur baccalauréat en 2002. Les bacheliers avec mention représentent plus d'un tiers de la population étudiée (37%).

Cette population est majoritairement féminine : les filles représentent 61 % des élèves de terminale observés dans l'étude.

La PCS de la personne de référence du ménage (le père ou à défaut la mère ou à défaut le responsable légal de l'élève) permet de contrôler l'origine sociale des élèves. Les lycéens de milieu social favorisé représentent 24% des élèves. Les jeunes d'origine sociale défavorisée représentent 30% de la population étudiée. Les 46 % d'élèves restant appartiennent aux catégories moyennes (6).

## **Notes :**

(1) Classe Préparatoire aux Grandes écoles.

(2) Dans cette étude (Note d'Information du MEN n°04-14), le « milieu supérieur » regroupe les cadres, les chefs d'entreprise et les enseignants.

(3) Dans cette étude, D. Trancart utilise les données IPES, où la catégorie d'élèves défavorisés regroupe les enfants d'ouvriers (qualifiés, non qualifiés, et agricoles) ainsi que les enfants des retraités ouvriers ou employés et les enfants de personnes sans activités professionnelles.

(4) Le libellé exact de la question comportait les modalités suivantes : « BAC+1 (formation complémentaire post bac) » ; « BAC+2 (niveau DUT, BTS, DEUG) » ; « Bac + 3 (niveau Licence) » ; « Bac + 4 (niveau Maîtrise) » ; « Bac + 5 (niveau DESS, DEA, Ecole d'ingénieur, etc.) » ; « Plus de 5 ans après le bac (niveau Doctorat) » ; « Vous ne savez pas ».

(5) IPES : Indicateurs Pour le pilotage des Etablissements du Second degré.

(6) La catégorisation a été faite, pour faire ressortir les extrêmes. Après avoir testé les différentes PCS dans des modèles, les professions significativement différentes ont été regroupées telles que :

- Les « Favorisés » (ou très favorisés) regroupent les professions libérales, les cadres de la fonction publique, l'ensemble des cadres administratifs et commerciaux, les ingénieurs, les professions intellectuelles supérieures, de l'information, des arts et du spectacle, les professeurs, instituteurs et assimilés ainsi que les chefs d'entreprise de plus de dix salariés.

- Les « classes moyennes », au sens large, regroupent toutes les professions intermédiaires de la santé, du social, les professions intermédiaires administratives et commerciales, les techniciens, le contremaître et agents de maîtrise, ainsi que les agriculteurs, commerçants l'ensemble des employés administratifs et de commerce.

- Les « défavorisés » regroupent tous les ouvriers, les employés de service direct aux particuliers, les chômeurs n'ayant jamais travaillé les personnes sans activité professionnelle (mères au foyer, invalides).

Les retraités et les chômeurs sont rattachés à la catégorie correspondant à leur dernière activité salariée.

(7) D'autres variables ont également été testées : le rang dans la fratrie, le niveau de diplôme de la mère. Elles n'ont pas été intégrées dans les modèles présentés car leur contribution était peu ou pas significative.

(8) C'est ce que montrent les résultats d'une régression logistique prédisant la probabilité pour les 5038 élèves interrogés d'envisager de faire un DEUG après le bac.

(9) D'autres variables telles que la tranche d'unité urbaine de l'établissement et la nature de l'établissement (général, polyvalent, général et technologique ou technologique) n'ont pas non plus été intégrées dans les modèles retenus car leur contribution n'était pas ou peu significative.

## **Bibliographie :**

- [1] Beaud, 2002, 80% au bac...et après ? Les enfants de la démocratisation scolaire, Paris, La découverte.
- [2] Boudon R., 1973, L'inégalité des chances, Paris, A. Colin.
- [3] Bourdieu P. & Passeron J.-C., 1964, Les Héritiers, les étudiants et la culture, Paris, Ed. de minuit.
- [4] Bressoux P., 1994, «Les recherches sur les effets-école et les effets-maîtres », *Revue Française de Pédagogie*, n°108, pp. 91-137.
- [5] Caille J.-P., Lemaire S., (2002), « filles et garçons faces à l'orientation », *Education et Formation*, n°63, p. 111-121.
- [6] Cousin O., 1993, «L'effet établissement. Construction d'une problématique », *Revue française de Sociologie*, XXXIV, pp. 395-419.
- [7] Duru-Bellat M., Mingat A., 1998, «Le déroulement de la scolarité au collège : « le contexte fait des différences », *Revue française de sociologie*, XXIX, pp. 649-666.
- [8] Duru-Bellat M., 2003, « Les apprentissages dans leur contexte : les effets de la composition de l'environnement scolaire », *Carrefours de l'éducation*, 16, juillet-décembre 2003, pp 183-206.
- [9] Duru-Bellat M. et al., 2004, "Les effets de la composition scolaire et sociale du public d'élèves sur la réussite et les attitudes des élèves : évaluation externe et explorations qualitatives", Rapport pour le Commissariat Général au Plan, Cahier de l' IREDU n°65.
- [10] Duru-Bellat M., Landrier S., Piquée C., Suchaut B., 2004, « Tonalité sociale du contexte et expérience des élèves au lycée et à l'école primaire », *Revue française de sociologie*, Vol 45, n°3, pp. 441-468.
- [11] Landrier S., 2004, « Les déterminants contextuels de l'orientation en classe de seconde : l'effet établissement », *Les sciences de l'éducation pour l'ère nouvelle*, vol. 37, n°2, pp59-79.
- [12] Lemaire S., 2004, « Que deviennent les bacheliers après leur baccalauréat ? Évolutions 1996-2002 », *Note d'information du MEN*, n°04-14 juin, DEP B2.
- [13] Rosenthal R. A. et Jacobson L., (1975), *Pygmalion dans la classe*, Paris, Casterman 1979.
- [14] Trancart D., 1998, « L'évolution des disparités entre collèges publics », *Revue Française de Pédagogie*, n°124, Juillet-Août-Septembre 1998, pp. 43-53.
- [15] Zanten (van) A., 2001, *L'école de la périphérie : Scolarité et ségrégation en banlieue*, Paris, Puf.